

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le treize avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montfaucon (salle Renaissance – siège communautaire),
sous la présidence de M. Pierre DURIEUX, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 24

Ayant pris part au vote
(vote public) : 27

- o Pour : 27
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 7 avril 2026

Date d'affichage :

Le 7 avril 2026

DELIBERATION N° :

DC/2026-04-13/14

OBJET DE LA SEANCE :

Mission Locale
de la Jeune Loire
et ses Rivières

Election des membres

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, MARCON Pierrick, SABY François-Régis, SANIEL Alain, JURY Gilles, DIGONNET Marc, SOUVIGNET Bernard, VACHER Claude, CLUZEL Mickaël, CHAPUIS Camille, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, RASCLE Bruno et Mmes BRUYERE Maud, DREVET Hélène, LIMAIEM Wahiba, MARCON Catherine, VALLA Sophie, SOUTRENON Maryline, VALLET Pascale, DURIEUX Gladys et BARRALLON Nicole.

Excusé : Néant

Absent : Néant

Pouvoirs : M. Pascal RUEL donne pouvoir à M. François-Régis SABY
M. Maxime JACQUIOT donne pouvoir à Mme Maud BRUYERE
Mme M.-Ch. PATOUILLARD donne pouvoir à M. SOUVIGNET Bernard

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération du 7 janvier 2002 décidant l'adhésion de la Communauté de Communes à la Mission Locale de la Jeune Loire et ses Rivières (ex-PAIO) à compter du 1^{er} janvier 2002.

Considérant les élections municipales et communautaires intervenues le 15 mars 2026,

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment sa cinquième partie relative à la coopération locale,

Considérant les statuts de la Mission Locale de la Jeune Loire et ses Rivières prévoyant le nombre de délégués de la Communauté de Communes en plus du Président, membre de droit, au sein de son Conseil d'Administration,

Après avoir procédé à un vote public (décision prise à l'unanimité des membres présents) et à la majorité absolue,

AR Prefecture

043-244300307-20260413-DC2026041314-DE
Reçu le 17/04/2026

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- élit les membres suivants pour représenter la Communauté de Communes au sein de la Mission Locale de la Jeune Loire et ses Rivières en plus du Président de la Communauté de Communes :

MEMBRES TITULAIRES

- o Jean-Pierre SANTY
- o Jean-Michel POINAS
- o Pascale MERLE

MEMBRES SUPPLEANTS

- o Gilles CIBERT
- o Maryline SOUTRENON
- o Maxime JACQUIOT

Ainsi délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Pierre DURIEUX,
Président,

Gilles JURY,
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20260413-DC2026041314-DE
Reçu le 17/04/2026

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le